

« *Etre bientraitant, c'est préserver l'individualité, considérer la personne comme un individu à part entière, avec une histoire de vie qui lui est propre.* »

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

LIBERTE

1 - **Prendre en considération** la liberté de choix et de décision du patient/résident afin de maintenir son autonomie.

DIGNITE

2 - **Mettre** tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de l'usager.

CONFIDENTIALITE

3 - **S'imposer** le respect de la confidentialité des informations relatives au patient/résident.

PRISE EN CHARGE

4 - **Garantir** une prise en charge médicale et soignante conforme aux bonnes pratiques et recommandations.

DOULEUR

5 - **Agir** contre la douleur aiguë et/ou chronique physique et/ou morale.

HABITUDES DE VIE

6 - **Respecter** le confort et la tranquillité, le rythme de vie, les goûts, les choix vestimentaires, la sexualité des patients/résidents.

RELATIONS

7 - **Favoriser** les liens et les échanges avec les proches et l'entourage du patient/résident.

RESPECT

8 - **Etre** courtois, respectueux et tolérant en toutes circonstances.

FIN DE VIE

9 - **Accompagner** la personne et ses proches dans la fin de vie.

EVALUATION

10 - **Accepter** d'évaluer mes pratiques professionnelles et de les modifier si nécessaire.